



Madame la Sénatrice

Nos organisations représentant les retraité·es alertent depuis plusieurs années la représentation nationale sur la détérioration continue de la situation sociale, financière, sanitaire des 18 millions de retraité·es que compte ce pays. Nous souhaitons vous faire part de notre refus des mesures d'austérité qui nous percutent durement concernant les dispositions du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale et que nous exprimerons fortement à travers le pays dans les semaines à venir :

- **Gel des pensions en 2026 et sous-indexation probablement jusqu'en 2030 !** Le Medef appuie le gouvernement par le gel de la retraite complémentaire Agirc-Arrco. Ce gel constitue une atteinte au pouvoir d'achat déjà fragilisé par la hausse des dépenses contraintes et de l'inflation prévue de 1,4 % en 2026.
- **Suppression de l'abattement de 10 % remplacé par un forfait de 2000 euros, d'où l'augmentation des impôts,** aggravée par le gel des barèmes de l'impôt sur le revenu et de la CSG. Des personnes non imposables le deviendront et perdront des prestations sociales.
- **Doublement des franchises médicales,** ce qui augmente le reste à charge sur les médicaments, les consultations, les actes paramédicaux, les transports sanitaires. Il frappe en premier les personnes âgées, qui sont celles qui ont le plus besoin de se soigner, qui représentent 43 % des personnes en ALD, l'Affection de Longue Durée remise en cause.
- **Gel de l'ASPA, l'allocation de Solidarité aux Personnes Âgées,** le minimum vieillesse des retraité·es les plus modestes. Nous sommes inquiets par ces mesures qui vont impacter les plus défavorisés et qui risquent de les faire basculer pour 55 % d'entre eux en situation de pauvreté monétaire, et pour 59 % en situation de pauvreté en conditions de vie.
- **Recul des services publics dont les retraité·es ont particulièrement besoin, des hôpitaux,** qui subissent encore des suppressions d'effectifs.

Les associations, pourtant fort utiles, subissent des coupes énormes dans les aides et subventions

Cette « année blanche » annoncée est perçue comme une injustice sociale, d'autant plus que les retraités ne bénéficient d'aucune compensation équivalente. Elle coûtera en moyenne 350 € par an à un ménage dont la personne de référence est un·e retraité·e : 320 € de baisse de pension, 20 € de hausse d'impôt, 10 € de prestations sociales. Ce sont les retraité·es les plus impacté·es.

La situation du secteur de l'autonomie, se dégrade d'année en année, faute de loi de programmation et de financement. La branche autonomie ne sera pas en mesure de faire face aux besoins des retraité·es les plus fragilisé·es.

Les tarifs des complémentaires santé, indispensables si on veut se soigner, vont encore augmenter à cause de la décision de passer l'augmentation du taux de la contribution exceptionnelle sur les complémentaires santé de 2,05 % à 2,25 %.

Le discours sur les « boomers » de l'ancien premier ministre a provoqué colère et indignation dans nos rangs. Et, d'une façon générale, nous avons le sentiment d'une forme de mépris à l'égard des retraité·es et de leur situation alors qu'elles et ils occupent une place importante dans la vie politique, sociale et culturelle. En effet, elles et ils viennent souvent en aide à leurs enfants et petits-enfants.

Ces mesures, prises au nom de la rigueur budgétaire, ne doivent pas se faire au détriment des droits fondamentaux et de la dignité des retraités. Nous rappelons que les retraités ont contribué toute leur vie au financement de la Sécurité sociale et qu'ils méritent une protection équitable et pérenne. Aujourd'hui encore ils contribuent à hauteur de 1,9 % du PIB soit 55 milliards d'euros grâce au bénévolat qu'ils exercent dans les structures associatives, et instances démocratiques : élus municipaux, conseillers territoriaux ...

Nous vous appelons solennellement à rejeter les dispositions du PLFSS 2026 qui pénalisent les retraités et à soutenir des amendements garantissant :

- **La revalorisation des pensions au minimum en fonction de l'inflation réelle (nous revendiquons un rattrapage de 10 % et une indexation des pensions sur le salaire moyen).**
- **Le maintien des prestations sociales sans condition restrictive.**
- **Une politique de santé solidaire et accessible à tous.**
- **Le refus d'une « année blanche ».**

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces enjeux cruciaux et espérons que vous porterez notre voix à l'Assemblée nationale.

Nous serons mobilisé·es le 6 novembre et manifesterons à MONT-DE-MARSAN, devant la Préfecture, à 11heures.

Nous porterons la plus grande attention aux propositions que vous défendrez touchant les retraité·es lors de l'élaboration du PLF et du PLFSS et aux votes que vous émettrez.

Veuillez agréer, Madame la Sénatrice , l'assurance de nos sincères salutations.